

Résidence universitaire Colette

7 rue Laplace
BP 31225
25 004 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 48 47 47
pole-hebergement-besancon@crous-besancon.fr
www.crous-besancon.fr



Bienvenue à la Résidence Colette !

L'ensemble du personnel de la Résidence Colette, située sur le campus de la Bouloie, est heureux de vous accueillir. Nos agents se tiennent à votre disposition : agents d'accueil de jour et de nuit, agents d'entretien, agents de maintenance et secrétaires. Afin que votre séjour se déroule dans de bonnes conditions, nous vous invitons à prendre connaissance de ces quelques informations.

Welcome to Residence Colette, comprising all halls of residence of Crous Housing Department on La Bouloie Campus !

All staff from Residence Colette are pleased to welcome you. All agents are at your disposal : reception agents, night watchmen, cleaning agents, repairmen and secretaries.

In order to make your stay easy, please take time to read this notice.

Sommaire

1 – Présentation de la résidence Colette	3
1-1 La Résidence Colette : 24 bâtiments – 2200 logements	3
1-2 La résidence Colette met à votre disposition	4
1-2-1 Cuisine de convivialité / Friendly time kitchen.....	4
1-2-2 Salles d'études / Study rooms.....	4
1-2-3 Garages à vélo / Bicycle garages	4
1-2-4 Salle de Vie / Lounge.....	5
1-2-5 Laveries / Laundries	5
1-2-6 Entretien / Cleaning	5
1-2-7 Lingerie / Bedlinen.....	6
1-2-8 Courrier / Mail	6
2 – Services proposés	7
2-1 Services proposés par la Résidence Colette.....	7
2-1-1 Réception – Accueil / Reception desk.....	7
2-1-2 Secrétariat de la Résidence.....	7
2-1-3 Conseil de la Résidence Colette / Board of Residence.....	8
2-1-4 Aides financières pour payer son loyer / Financial help to pay your rent.....	8
2-2 Services proposés par le Crous de Besançon / Services provided by Crous on La Bouloie Campus.....	9
2-2-1 Restauration / Canteens.....	9
2-2-2 Culture	9
2-2-3 Service Social / Social service	9
2-2-4 Bourses / Grants.....	10
2-2-5 Job étudiant / Student jobs.....	10
2-2-6 Happs Hour par l'association APSYTUDE.....	10
2-3 Services proposés sur le Campus / Services provided on Campus	11
2-3-1 Service Universitaire de médecine préventive et de promotion de la Santé (SUMPPS-Campus Santé).....	11
2-3-2 VéloCampus.....	11
2-3-3 Radio Campus – 102.4 FM.....	11
2-3-4 TOPO : le magazine régional des jeunes.....	11
3 – Votre arrivée	12
3-1 Paiement du loyer / Paying your rent	12
3-2 Remise des clés / Handing over the keys.....	13
3-3 Arrivée / Arrival.....	14
3-4 Ménage / Cleaning your accomodation	14
3-5 Propreté : sacs des ordures ménagères / Trash.....	15
3-6 Equipement / Electrical appliances.....	15
3-7 Sécurité / Security	15
4 – Votre départ	16
4-1 Préavis de départ : 1 mois avant votre départ / Departure notice	16
4-2 Etat des lieux de départ : la veille ou le jour de votre départ / Departure inventory.....	17
4-3 Remboursement éventuel : après votre départ / Refund.....	17

1 - Présentation de la résidence Colette

1-1 La Résidence Colette : 24 bâtiments - 2200 logements

La résidence Colette propose plusieurs types de logement :

- Chambre « rénovée » : chambre de 9 m² avec sanitaires et cuisine en commun à l'étage du bâtiment - 158 € par mois

- Chambre « rénovée plus » : chambre de 9 m² avec sanitaires individuels (cabine tri-fonction : douche-toilettes-lavabo) et cuisine en commun à l'étage du bâtiment - 247 € par mois

- Studette de 18 m² avec kitchenette et cabine tri-fonction : douche-toilettes-lavabo - 370 € par mois

- Appartement avec salle de bain et coin cuisine de 18m² à 49m² : T 1 - T 1 bis - T 2 - colocation possible pour T 1bis et T 2

Tous les logements ont un accès à internet et sont équipés d'un réfrigérateur, d'une couverture, d'une alaise, d'une housse de matelas, d'une taie d'oreiller. Voir 1.2.7 pour le service lingerie.

Les charges sont incluses dans tous nos logements, sauf dans les appartements où le contrat de fourniture d'électricité est à votre charge. Vous pourrez obtenir toutes les informations complémentaires sur le site internet www.energie-info.fr ou au 0 800 112 212

Residence Colette : 24 halls ; 2200 rooms and flats

- Chambre rénovée (9m²)

Room with toilets and kitchen to share on each floor : 158 € per month

- Chambre rénovée plus (9m²)

Room with private shower, toilets, washbasin : 247 € per month

- Studette (18 m²) : 370 € per month

Room with private shower, toilets, washbasin and small kitchen : 370 € per month

- Flats with independent bathroom and kitchen from 18 to 49 m² : T 1, T 1 bis, T 2 ; it's possible to share accomodation in T 1bis and T 2.

All our flats and rooms have access to internet and are equipped with a fridge, blanket, mattress cover, undersheet and pillow case. See 1.2.7 for the bedlinen service.

Charges are included for all accommodation, except for flats where the electricity supply contract is at your charge. You can obtain further information on website

www.energie-info.fr

or phoning to 0 800 112 212.



1-2 La résidence Colette met à votre disposition :

1-2-1 Cuisine de convivialité

Vous disposez d'une cuisine de convivialité située au rez-de-chaussée du bâtiment Rousseau, dont la clé pourra être empruntée à l'accueil de la Résidence Colette situé au bâtiment Stendhal contre signature de l'engagement à respecter les lieux.

Friendly time kitchen

A friendlytime kitchen is at your disposal in the basement of the Rousseau hall. The key is to be borrowed at the Reception of Stendhal hall against signature of a commitment to keep the kitchen in good condition.



1-2-2 Salles d'études

Ces salles, situées aux bâtiments Fanart et Fernier, sont strictement réservées aux résidents de la Résidence Colette. Vous pouvez y accéder en échange de votre clé de chambre aux accueils Gigoux et Stendhal.

Study rooms

These rooms, located in Fanart and Fernier halls are strictly reserved for residents. You can have access in return for your key room in Stendhal and Gigoux hall.

1-2-3 Garages à vélo / Bicycle garages

Vous disposez de garages à vélo aux bâtiments suivants :

Considérant, Gaffiot, Duby, Febvre et Mathiez

Les clés sont à demander à la réception Stendhal ou Gigoux.

Bicycle garages

Several garages are at your disposal to park your bike in the following halls :

Considérant, Gaffiot, Duby, Febvre et Mathiez

Please ask Reception desks to obtain keys.



1-2-4 Salle de Vie

Ouverture prévisionnelle courant septembre.

Elle est située à côté de la laverie, au sous-sol du bâtiment Stendhal. Les étudiants peuvent en disposer sous réserve de sa disponibilité. Ils doivent demander 15 jours à l'avance sa réservation en indiquant la date, le nombre de personnes et l'heure à laquelle les clés seront rendues. Une convention sera alors établie.

La clé pourra être empruntée à l'accueil de la Résidence Colette situé au bâtiment Stendhal contre signature de l'engagement à respecter les lieux.

Lounge

Opening forecast in September

Located next to the laundry in the basement of Stendhal hall. According to availability, students have to book the room 15 days ahead, indicating the date, the number of participants, the time when the key will be returned. An agreement will be signed.

The key is to be borrowed at the Reception of Stendhal hall against signature of a commitment to keep the lounge in good condition.



1-2-5 Laveries / Laundries

Deux laveries sont à votre disposition, une au sous-sol du bâtiment Stendhal et l'autre au bâtiment Thouret.

Elles comprennent une machine acceptant les pièces (2 € avec lessive incluse automatiquement), une machine équipée du Pass UBFC, ainsi qu'un sèche linge (1 €) Les laveries sont ouvertes tous les jours de 6h à 22h.

Laundries

Two laundries are at your disposal, one is located in the basement of Stendhal hall ; one is located in Thouret hall.

Laundries have one machine accepting coins (2 € with washing powder included automatically), UBFC pass and one tumbling dryer (1 €).

They are open everyday from 6 am to 10 pm.

1-2-6 Entretien

Une équipe d'agents de service et d'entretien assure le nettoyage des toilettes, des douches communes, des couloirs et des salles communes dans les bâtiments de la Résidence.

L'entretien de votre chambre est à votre charge.

Vous informerez la loge le plus rapidement possible de tout problème technique rencontré dans votre logement.

Cleaning

A service agent team ensures the cleaning up of all common equipment such as toilets, showers, corridors, rooms to share in the halls of residence.

You are in charge of maintaining your own room / flat clean.

You will inform the reception of any technical problem as soon as possible.

1-2-7 Lingerie

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier pour 30 €/an d'un service de location et de nettoyage des draps et taies d'oreiller. Le changement des draps s'effectue toutes les trois semaines. La date vous sera indiquée sur les portes d'entrée des bâtiments. Vous devrez remettre à l'accueil du bâtiment Stendhal vos draps sales et en échange reprendre des draps propres.

Bedlinen

If you wish, you may use the bedlinen rental service for 30 € a year. It comprises the cleaning of sheets and pillow cases. The bedlinen change occurs every 3 weeks. The date will be displayed on the main entrance doors of each hall. You will carry your sheets to the Reception of Stendhal hall and take clean ones in return.

1-2-8 Courrier

Il est distribué du lundi au vendredi dans vos boîtes aux lettres. Vous êtes prévenu de l'arrivée d'un colis : pour le retirer, vous devrez présenter le papillon de retrait du colis à l'accueil indiqué (Stendhal ou Gigoux) ainsi qu'une pièce d'identité.

Mail

Mail is delivered from Monday to Friday in your letter box. You will be informed that your package has arrived with a voucher in your letter box. Packages will be withdrawn at the Reception upon showing the voucher and an identity document.



2 – Services proposés

2-1 Services proposés par la Résidence Colette

2-1-1 Réception – Accueil

L'accueil de la Résidence Colette se situe au bâtiment Stendhal et est ouvert toute l'année, de jour comme de nuit, week-ends et jours fériés compris.

Le personnel d'accueil se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à la vie dans la résidence (informations, réparations, etc).

Reception desk

Reception of Residence Colette is located in Stendhal Hall and is open all year long, night and day, week-ends and national holidays.

Reception agents are at your disposal for questions concerning life in the halls of residence (information, repairs and so on)



2-1-2 Secrétariat de la Résidence

Les secrétaires assurent le suivi des encaissements, gèrent les virements de la CAF, les arrivées et les départs, les remboursements éventuels, le suivi des impayés et l'hébergement temporaire.

Les bureaux du secrétariat de la Résidence Colette sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment Stendhal.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi :

de 8h15 à 11h45 et de 13h00 à 14h00

Attention : le secrétariat est fermé le mardi et le premier jour ouvrable de chaque mois.

Secretariat of the halls of residence

Secretaries follow up the rent payments, manage money transfers from CAF, arrivals and departures, proceed to possible refunds, follow up unpaid rents and deal with temporary accommodation.

Secretaries' offices are open from Monday to Friday :

From 8.15 to 11.45 am and from 1.00 to 2.00 pm

Please pay attention : secretariat is closed every Tuesday and on the first working day of each month.



2-1-3 Conseil de la Résidence Colette

Board of Residence

Le Conseil de Résidence est l'instance élue qui représente les résidents auprès de l'administration. L'élection de ses membres a lieu chaque année en octobre ou en novembre. Vous serez informés des modalités pour vous présenter et pour voter.

The Board of Residence represents administration for residents. The election is held every year in November. You will be informed on procedures to run for election and to vote.



2-1-4 Aides financières pour payer son loyer

Financial help to pay your rent

Les allocations logement sont versées directement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

<http://www.caf.fr> à la résidence Colette :

- Pour les chambres et studettes : allocation logement à caractère Social : ALS

- Pour les appartements : allocation personnalisée au logement : APL

Vous devez déposer votre dossier de demande d'allocation sur le site internet de la CAF dès votre arrivée : c'est la date de demande d'allocation qui ouvre les droits, et non la date d'arrivée dans votre logement.

N'hésitez pas à faire une simulation de vos droits sur le site internet de la CAF, le montant de l'allocation dépend de votre situation personnelle (boursier ou non, situation familiale...).

Plus d'informations au service « Contact étudiants » 0 810 29 29 29

Housing allowances are directly paid in by CAF to Residence Colette - <http://www.caf.fr>

- for rooms and studettes : ALS = allocation logement à caractère social

- for flats : APL = allocation personnalisée au logement

You have to apply for housing allowances on CAF website as soon as you arrive ; the date of your application entitles you to allowances ; not the date of your arrival.

Do not hesitate to simulate your rights on CAF website; The amount of your allowances depends on your personal situation (scholarship student, family situation and so on).

Further information at "Contact étudiants" service 0810 29 29 29

2-2 Services proposés par le Crous de Besançon

2-2-1 Restauration

Les restaurants universitaires situés sur le Campus sont ouverts du lundi au vendredi :

- Le Petit Bouloie :
Restaurant : 11h30 - 13h30
Cafétéria : 7h30 - 14h30
- Lumière :
Restaurant : 11h30 - 13h30
Cafétéria Lumière : 7h00 - 22h00

Services provided by Crous on La Bouloie Campus

Canteens

- Le Petit Bouloie :
Restaurant : 11h30 - 13h30
Cafétéria : 7h30 - 14h30
- Lumière :
Restaurant : 11h30 - 13h30
Cafétéria Lumière : 7h00 - 22h00



2-2-2 Culture

Le Petit Théâtre de la Bouloie et le Café International offrent une programmation variée à petit prix, ainsi que d'autres animations sur différents sites. Veuillez consulter le site :

Culture

Le petit théâtre de la Bouloie and Café International offers a varied programme for a small cost, as well other events on different sites. Please go to website :

<http://www.crous-besancon.fr/culture/>

2-2-3 Service Social

Des assistants sociaux vous reçoivent en cas de besoin. Leurs bureaux sont situés sur le campus de la Bouloie, dans le bâtiment de la Division de la Vie Etudiante (1er étage), face au restaurant Lumière.
Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat du service social.

Social service

Social workers can help you out if need be. Their offices are located on La Bouloie Campus, in the building called "Division de la Vie Etudiante", 1st floor, facing Restaurant Lumière.
You can make appointments with the secretary of the social service.

2-2-4 Bourses

Le personnel administratif du dossier social étudiant (DSE) gère les admissions en résidence et les bourses.

Attention : votre logement est attribué pour une année universitaire. Pour renouveler votre droit d'occupation pour la prochaine année universitaire, vous devrez constituer un nouveau DSE sur le site internet du 15 janvier au 31 mai :

<http://www.etudiant.gouv.fr> ou

<http://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Un seul numéro de téléphone : 09.69.39.19.19

Grants

Administrative staff manage grant approval process as well as admission in the halls of residence.

Attention please : your accommodation runs through a university year. To renew your occupation right for the following year, you must submit a new "DSE" on web site

<http://www.etudiant.gouv.fr> or

<http://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

One phone number : 09.69.39.19.19



2-2-5 Job étudiant

Une conseillère est à votre disposition si vous souhaitez chercher des offres de jobs, trouver une entreprise, rédiger votre CV et votre lettre de motivation, préparer des entretiens de recrutement

Pour la contacter :

jobetudiant@crous-besancon.fr

ou au 03.81.48.46.31

Student jobs

An advisor can help you out with seeking job offers, finding companies, writing your curriculum and letter of motivation, preparing recruiting interviews.

Please contact

jobetudiant@crous-besancon.fr

ou au 03.81.48.46.31

2-2-6 Hapsy Hours par l'association APSYTUDE

Consultation gratuite et individuelle avec un psychologue.

Pour prendre rendez-vous : 06 27 86 91 83

ou rdv.apsytude@gmail.com ou via

www.apsytude.com

Le mercredi de 18h à 21h au rez de chaussée du Bâtiment Stendhal.

Free consultation with a psychologist

Make an appointment at : 06 27 86 91 83 ou

rdv.apsytude@gmail.com or via

www.apsytude.com

Every Wednesday from 6 to 8 pm in the basement of Stendhal hall.

2-3 Services proposés sur le Campus

2-3-1 Service Universitaire de médecine préventive et de promotion de la Santé (SUMPPS-Campus Santé)

composé de médecins, d'infirmières, d'une psychologue, d'une assistance sociale et d'une diététicienne.

Coordonnées :

45 C, Avenue de l'Observatoire

03 81 66 61 30

sumpps@univ-fcomte.fr

Services provided on Campus

SUMPPS - Campus Santé

comprising doctors, nurses, a psychologist, a social worker and a dietician.

Address :

45 C, Avenue de l'Observatoire

03 81 66 61 30

sumpps@univ-fcomte.fr



2-3-2 VéloCampus

Cette association propose des vélos en location afin de promouvoir ce moyen de déplacement.

Les locaux de VéloCampus sont situés au rez-de chaussée du bâtiment Gaffiot, à côté du Petit Théâtre universitaire.

Plus d'information sur :

<http://velocampus.velobesancon.info>

ou par mail

velocampus@velobesancon.info

Vélocampus

This association rents bikes to promote this means of transport.

The premises are located on the ground floor of Gaffiot Hall, next to the Petit Théâtre.

2-3-3 Radio Campus – 102.4 FM

[Facebook.com/radiocampusbesancon](https://www.facebook.com/radiocampusbesancon)



2-3-4 TOPO : le magazine régional des jeunes

Toutes les infos en Bourgogne Franche-Comté sur le sport, santé, loisirs, emploi, culture, formation, sorties....

www.topo-fc.info

3 - Votre arrivée...

3-1 Paiement du loyer

Le paiement du loyer se fait en ligne à l'adresse

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/> - clic sur « connexion » ou « inscription ». Ce mode de paiement est facile, sécurisé et disponible 24h/24, 7j/7.

En cas d'impossibilité d'utiliser le paiement en ligne, vous pouvez :

- Déposer votre chèque à l'accueil de la Résidence Colette dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du: « Régisseur de recettes cité Colette ». Au verso, indiquez : votre nom, prénom, bâtiment, numéro de chambre.

- Payer par virement bancaire : les personnels d'accueil ou du secrétariat vous remettront un Relevé d'Identité Bancaire pour que vous puissiez effectuer un virement.

- Payer par carte bancaire, par chèque ou en espèces au secrétariat.

Le règlement du loyer se fait avant le 10 du mois en cours.

Paying your rent

The payment of your rent is to be done on line at <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>

Click on «Connexion» or «Inscription» if not registered yet. This means of payment is easy, secured and available 24h/24, 7d/7.

If online payment is unavailable, you can :

- deposit a cheque at the Reception, at Stendhal hall, in the letter box provided for that purpose

Please make cheques payable to «Régisseur de recettes cité Colette». At the back, please write your name, surname, hall name and room number.

- Pay by bank transfer to : please ask for banking details to Reception desk or secretaries to be able to transfer your rent into Crous account.

- Pay with credit card, cheque or cash at the secretariat

The rent is to be paid before the tenth of each month.



3-2 Remise des clés

Vous devez vous présenter à l'accueil du bâtiment Stendhal avec vos justificatifs pour pouvoir retirer votre clé.

Il vous est remis, lors de votre arrivée à la Résidence Colette, la clé de votre chambre, de votre boîte aux lettres ainsi qu'un badge vous permettant d'accéder à votre bâtiment à toute heure.

Ces clés et badge sont strictement personnels. Vous devez signaler toute perte ou tout vol de vos clés et badge. En cas de perte de votre trousseau, la Résidence vous prêter un double de vos clés durant un délai maximum de 10 jours. Après ce délai et si vous n'avez pas retrouvé vos clés, la Résidence procédera à un changement de canon de votre serrure. Le remplacement des clés perdues est à votre charge, soit 55,55 €.

Le badge d'accès au bâtiment vous sera facturé en cas de perte ou immédiatement échangé en cas de dysfonctionnement.

Le droit d'occupation est personnel. Il est interdit d'héberger une tierce personne.

Handing over the keys

You must go to the Reception of Stendhal Hall with the required documents to have your key.

On your arrival, you get a key for : your room, your letter box as well as a badge to have access to your hall at any time. They are strictly personal. You must report any loss or theft. In case of loss, Reception agents will lend you duplicate keys during no more than 10 days. Afterwards, if keys have not been found back, repairmen will change the lock. The replacement is charged 55,55 €.

If lost, the badge will be charged or immediately changed if out of order. The right of occupancy is personal.

It is forbidden to host another person.



3-3 Arrivée

Vous devrez effectuer l'état des lieux d'entrée :

- pour les chambres et studettes en prenant rendez-vous auprès d'un agent de service du bâtiment.
- pour les appartements : imprimé à compléter et à remettre à l'accueil du bâtiment Stendhal sous 48 heures.

3-4 Ménage

Le ménage de votre logement est à votre charge, veillez à l'entretenir régulièrement. Des heures de ménage seront facturées lors de votre état des lieux de départ au cas où le logement ne serait pas rendu propre ou sans dégradation (facturation : 20 € / heure).

Les cuisines communes se trouvent à tous les étages des bâtiments pour les chambres rénovées et rénovées plus. Pour le confort de tous, elles doivent rester propres. Les dégradations éventuelles seront facturées au résident.

Arrival

You must make the entry inventory :

- for rooms and studettes : make an appointment with the cleaning agent of your hall
- for flats : a form will be handed to you. You will fill it in and give it back to the Reception within 48 hours.

Cleaning your accomodation

You are in charge of keeping your room clean. Please clean it up regularly. If not, hours of cleaning will be charged upon the departure inventory. The room has to be empty, clean, without damage. The charge rate is 20 € per hour.

Shared kitchens have to be left clean as well, for the comfort of all. Damage can be charged to residents.



3-5 Propreté: sacs des ordures ménagères **Trash**

Vos sacs poubelle devront être obligatoirement descendus dans les conteneurs situés dans les chalets à côté de chaque bâtiment. Il est interdit de jeter les détritrus par les fenêtres.

Vous veillerez à respecter le tri sélectif :

- Récupérateurs jaunes : déchets recyclables (bouteilles en plastique, papier)
- Récupérateurs gris : ordures ménagères
- Récupérateurs verts : verre (bouteille, bocaux...)
- Récupérateurs à textile : vêtements, linges de maison, chaussures...

Aucun sac, quel que soit son contenu, ne doit être accroché aux fenêtres de la chambre ni déposé devant la porte d'entrée du logement, dans les cuisinettes, couloirs, escaliers ou issues de secours.

3-6 Equipement

Aucun appareil électrique ou gaz n'est autorisé dans votre chambre, en dehors de : une radio, une cafetière, une bouilloire, une télévision, un ordinateur, un micro-onde, un radio-réveil.

Les barbecues sont interdits dans les espaces verts.

3-7 Sécurité

Aucun animal ne sera toléré dans la Résidence Colette.

Le responsable du pôle hébergement pourra autoriser les personnels de la Résidence Colette à procéder à des contrôles de sécurité et de salubrité dans les logements.

Toute personne résidant à la Résidence Colette s'engage à lire, à approuver, à signer et à respecter le règlement intérieur applicable aux résidences gérées par le CROUS de Besançon.

You must bring your trash bags down to containers in the trash sheds located beside each hall. It is forbidden to drop litter through the windows.

You will pay attention to sort waste :

- Yellow containers : recycle waste such as plastic bottles, paper
- Grey containers : litter
- Green containers : glass bottles
- Textile container : clothes, home linen, shoes

No bags, whatever it contains, must be hanged to the window nor left in front of your room door, in shared kitchens, stairs, or fire exits.

Electrical appliances

Except for the list of objects below, no electrical or gas appliances are allowed in your room / flat :

radio, coffe machine, kettle, television, computer, microwave, alarm clock

Barbecues are forbidden on green areas.

Security

Animals are not allowed.

The manager of the halls of residence can give permission to any member of the staff to check security and hygiene within the rooms / flats.

Any residents living in the Residence Colette commits himself to read, approve, sign and respect the internal rules applicables in any hall managed by the Crous of Besançon.

4 - Votre départ

4-1 Préavis de départ : 1 mois avant votre départ

Avant votre départ définitif, vous devrez obligatoirement remettre à l'accueil de la Résidence Colette un préavis de départ respectant un délai d'un mois civil. Vous joindrez un RIB en format SEPA (Single Euro Payments Area). Voir 4.3 pour le remboursement. Le formulaire du préavis de départ est disponible au secrétariat.

4-2 Etat des lieux de départ : la veille ou le jour de votre départ

- Chambre / Studette: Vous devrez prendre rendez-vous pour effectuer votre état des lieux de départ obligatoire avec un agent de service de votre bâtiment 15 jours avant votre départ.

- Appartement : la secrétaire des appartements vous donnera un rendez-vous pour effectuer votre état des lieux de sortie. Vous devrez vous présenter 5 minutes avant le rendez-vous à l'accueil Stendhal ou Gigoux qui vous sera alors indiqué par la secrétaire.

Si vous ne vous présentez pas au rendez-vous ou si vous partez sans faire d'état des lieux, un forfait de 40.00 € vous sera facturé.

Departure notice

Before leaving permanently you shall fill in one month notice and give it to the Reception . You will join your banking details in the SEPA norm (Single Euro Payments Area). See 4.3 for refund. The departure notice form is available at the secretariat.

Departure inventory : on the eve or the day of your departure

- For rooms and studettes : 15 days before leaving, you shall make an appointment with the cleaning agent of your hall.

- For flats : please make an appointment with the secretary for flats. You shall arrive 5 minutes ahead of the time indicated by the secretary at the Reception (Stendhal or Gigoux)

If you do not come to the appointment or if you do not fill in the departure inventory, you will be charged 40 €.

4-3 Remboursement éventuel

Le secrétariat de la Résidence Colette effectuera par virement le remboursement de votre provision = dépôt de garantie, si votre logement est en bon état ainsi que les aides au logement (APL-ALS) éventuelles.

Remboursement des étudiants zone SEPA :

Avec votre préavis de départ, vous joindrez votre RIB en format SEPA (mentions IBAN+BIC) afin que les secrétaires vous remboursent votre dépôt de garantie ainsi que d'éventuelles allocations.

Pour les étudiants hors zone SEPA :

- a) Les secrétaires effectuent des remboursements en espèces. Vous devrez présenter votre état des lieux de sortie ainsi qu'une pièce d'identité.
- b) Compte d'un tiers : vous donnez votre accord pour qu'un ami / parent reçoive l'argent sur un compte appartenant à la zone SEPA. Un modèle est disponible au secrétariat. Vous devrez fournir des pièces d'identité pour les deux intéressés.

Merci de votre attention !

Refund - banking details

For students in SEPA zone :

With your departure notice, please join your banking details in SEPA norm (BIC+IBAN) so that secretaries can transfer your deposit back if your room / flat is in good condition as well as possible allowances.

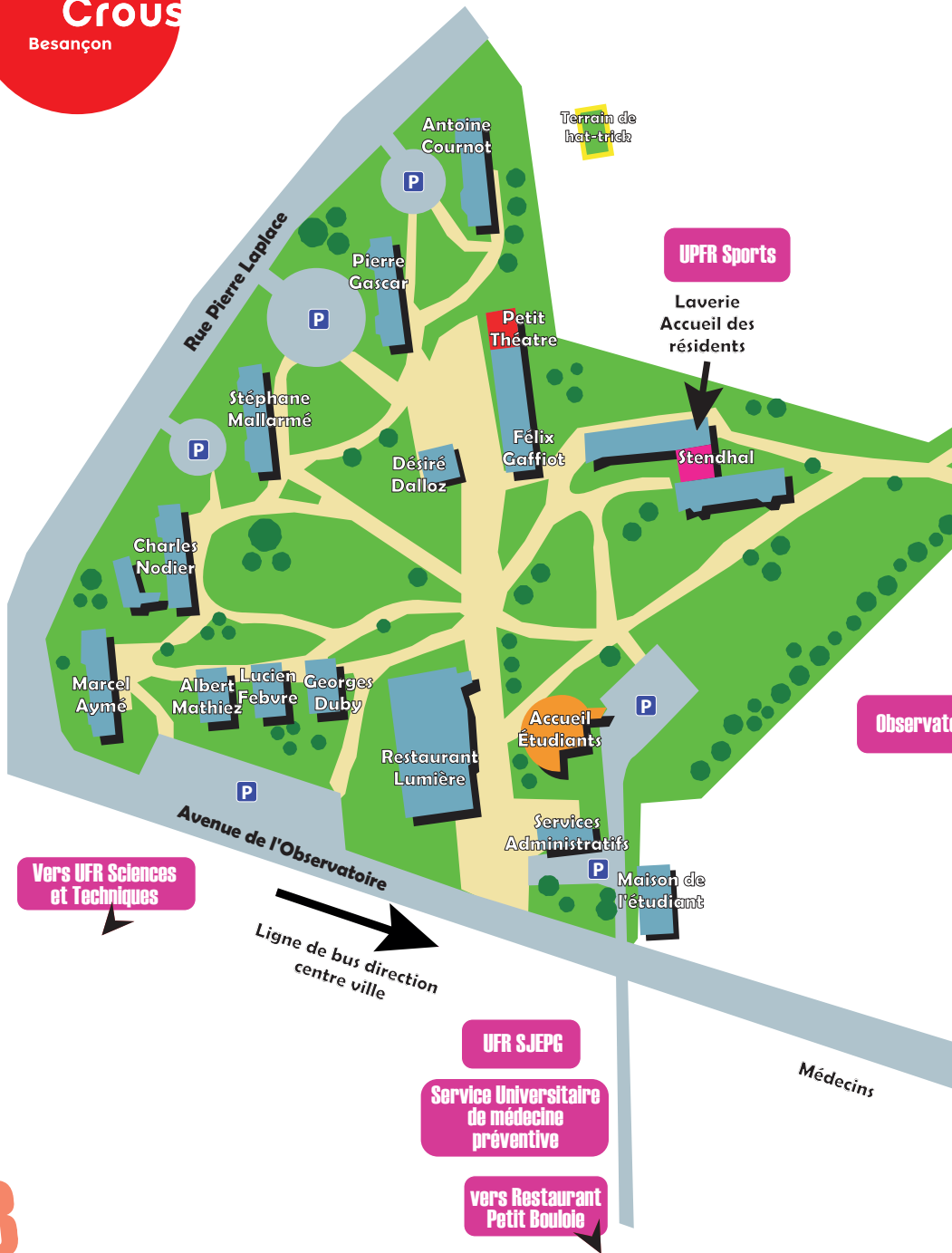
For students out of SEPA zone :

- a) secretaries proceed to a cash refund : you have to have a clear departure inventory and an identity document.
- b) you agree to transfer your money into a friend's bank account within SEPA zone. Please go to the Secretariat to obtain a model.

The model letter has to be handwritten and signed by both people.
Both ID document are needed.

Thanks for your attention !









Résidence Universitaire Colette
7 rue Laplace - BP 31225 - 25 004 BESANCON CEDEX - Tél : 03 81 48 47 47
pole-hebergement-besancon@crous-besancon.fr
www.crous-besancon.fr